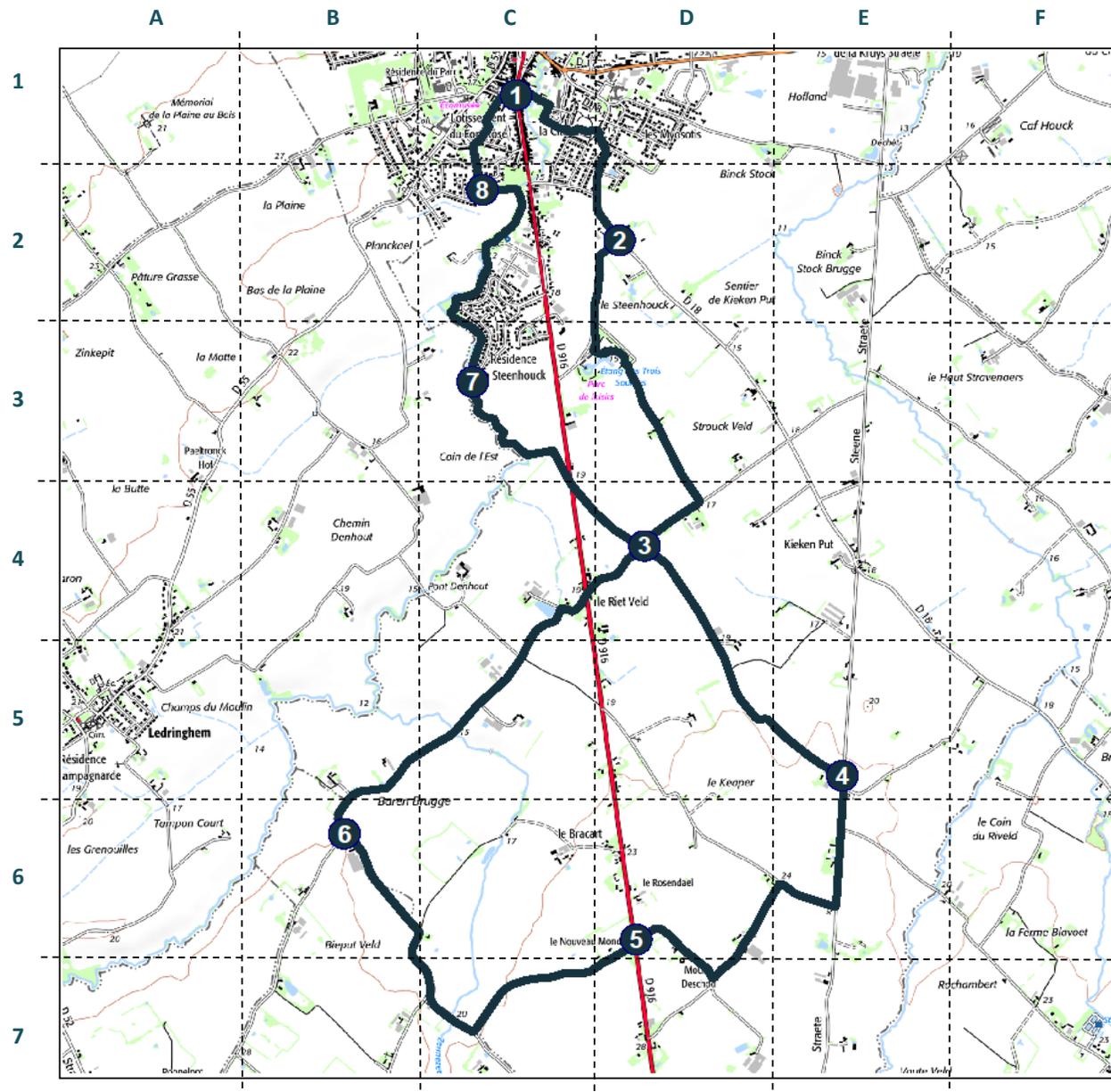


Circuit du Moulin de la Briarde

(13 Km 500 - 4 h 30)

Départ : Eglise WORMHOUT

1. Longez l'église – hallekerque Saint-Martin – puis franchissez la Peene Becque qui traverse la ville. 20 m plus loin, suivez à droite un sentier qui débouche sur l'allée des sureaux. Continuez tout droit rue de l'Aubépine puis à gauche allée des giroflées. Empruntez à droite la D18 jusqu'à la chapelle Notre Dame du Sacré Coeur.
2. A la chapelle, prenez à droite la Steen Houck Straete jusqu'à la base municipale de loisirs de l'Etang des 3 Sources. Engagez vous à gauche sur le chemin des Trois Sources. A l'intersection suivante, allez à droite.
3. Empruntez à gauche le chemin Vert.
4. Tournez à droite sur la Steene Straete (ancienne voie romaine) puis, 600 m plus loin, virez à droite sur la Vieille Rue. Empruntez à gauche la Potters Straete puis à droite la rue du Moulin. Passez au moulin de la Briarde.
5. Coupez prudemment la D 916 et suivez en face le chemin du Nouveau-Monde. Au croisement, continuez à droite (rue du Crapaud). Faites de même à l'intersection suivante.
6. Après avoir laissé une petite chapelle sur votre gauche, prenez ici à droite la route de Zermeezele qui vous amène au Riet-Veld – « le champ des roseaux ». Traversez de nouveau la D 916. Arrivé au point 3, au carrefour, poursuivez à gauche et coupez une troisième fois la D916. Récupérez en face le chemin. Celui-ci contourne une habitation par la droite et longe la Peene Becque en limite de champ.
7. Continuez le long de la Peene Becque, derrière le lotissement. Franchissez un pont puis longez la Peene Becque sur l'autre rive jusqu'à un autre lotissement.
8. Traversez le lotissement puis quittez celui-ci par l'allée des Pivoines tout droit. Rejoignez le parc municipal puis croisez le musée communal Jeanne Devos avant de retrouver l'église.



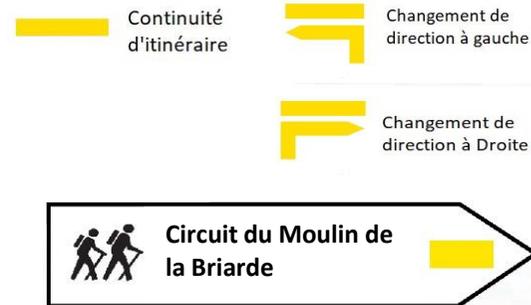
Circuit du Moulin de la Briarde

(13 Km 500 - 4 h 30)

Départ : Eglise WORMHOUT

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

Circuit dans la vallée de la Peene becqne, sans difficulté.

Le parcours de 13,5km s'adresse cependant aux personnes habituées aux longues marches. les traversées de la RD 916 présentent une bonne visibilité, la prudence reste cependant nécessaire.

En période de pluie, prévoir des chaussures étanches.